

ON DEMANDE DES OUVRIERS CHEZ EUX

La Plus Grande Industrie du Canada.

PAR LE PEUPLE, POUR LE PEUPLE.

People's Knitting Syndicate, Limited.

(Incorporé par charte provinciale d'Ontario, en vertu des Actes des Compagnies d'Ontario.)

Bureau Principal et Fabrique, **TORONTO, ONT.**

FONDS CAPITAL AUTORISE, - - \$180,000.00.

Divisé en parts de \$1.00 chacune, dont 100,000 parts sont offertes en vente au public. (Chaque souscripteur de vingt parts recevra gratis une machine à tricoter de vingt piastres, pour travailler pour le Syndicat et pour avoir part aux profits nets sur toutes les marchandises confectionnées.)

PRESIDENT: A. W. MAYBURY, Ecr., M.D., Toronto. DIRECTEURS: P. J. H. HORROCKS, Ecr., Consumers' Gas Company, Toronto; H. H. HARDY, Ecr., Toronto; J. H. HUNTER, Ecr., Toronto. BANQUIERS: THE IMPERIAL BANK OF CANADA, Toronto, Ont. SOLICITEURS: GIBSON ARNOLDI & CO., Toronto, Ont. FIDEI-COMMISSAIRE ET AGENT DE TRANSPORT: STUART S. ARNOLDI, Ecr., North British and Mercantile Co., Toronto.

TRAVAIL POUR VOUS PENDANT L' HIVER ET L' ETE.

Lisez attentivement et devenez actionnaire.

Ce Syndicat a été formé aux fins de manufacturer des marchandises tricotées à meilleur marché que ne peut le faire aucune compagnie en existence, pour maintenir la modicité des prix, et pour s'opposer aux grands syndicats et compagnies de tricotage qui se sont entendus pour élever les prix. Pour faire un succès de cette entreprise, il sera nécessaire d'avoir la laine aux prix les plus bas et de manufacturer les marchandises avec le moins de dépenses possible. Donc—

1. Le Syndicat manufacturera sa propre laine et ses machines, ce pour quoi il a une fabrique et toutes les facilités.

2. Le Syndicat fera fabriquer toutes les marchandises par les actionnaires tricoteurs chez eux.



Echantillons de l'ouvrage fait avec la machine montrée dans cette vignette.



3. Le Syndicat paiera pour toutes les marchandises convenablement faites, immédiatement après leur réception, et tout en payant l'ouvrage quand il est envoyé, il divisera semi-annuellement avec ses ouvriers actionnaires les profits nets de la vente de toutes les marchandises faites par les actionnaires.

4. Le Syndicat vendra toutes les marchandises faites par les ouvriers actionnaires.

5. A chaque souscripteur de vingt parts de la Machine Syndicat offre gratuitement une machine à tricoter de vingt piastres, qu'il gardera, et fournit aussi à chaque ouvrier actionnaire, sans aucune charge, les directions complètes, les échantillons et la laine pour fabriquer les marchandises.

Pour devenir actionnaire, ouvrier, le propriétaire d'une des machines, pour être payé pour l'ouvrage fait, et aussi pour participer dans la répartition égale des profits nets, vous n'avez qu'à devenir membre du Syndicat et prendre vingt parts de \$1.00 qui vous coûteront vingt piastres.

de fabriquer ses propres laines et machines à tricoter et de fournir gratuitement les machines et laines à ses actionnaires. D'après ce système on peut voir facilement que le Syndicat fera non seulement bénéficier ses actionnaires au moyen de dividendes mais qu'il leur donnera régulièrement de l'emploi chez eux. Le Syndicat est tout à fait prêt à fournir à ses actionnaires les laines qu'il faut pour faire différentes sortes d'ouvrages, et il est aussi en état de disposer de toutes les marchandises tricotées avec ces laines par l'entremise de gros marchands à commission et au commerce en général à mesure que ses actionnaires les envoieront.

Nous avons une fabrique pour fabriquer des machines et de la laine seulement, toutes les marchandises tricotées étant faites par nos actionnaires à leur domicile, aucun tricotage n'étant fait à la manufacture. On verra que pour fabriquer des marchandises sur une si vaste échelle, il faudrait avoir plusieurs fabriques de tricotage pour lesquelles il faudrait investir des milliers de dollars, sans compter les taxes, les assurances et l'intérêt. Nous pouvons en conséquence non seulement fabriquer les marchandises à meilleur marché et en plus grande quantité, mais leur faire payer à nos actionnaires un beau dividende semestriel.

LA MACHINE que le Syndicat fournit est une machine à tricoter très rapide, sans couture, pour l'usage des familles et elle durera toute une vie, et l'on n'en sert d'une manière ordinaire, de fait le Syndicat garantit ces machines pour vingt ans. Elle tricote la laine la plus fine qui soit importée, de même que la laine canadienne la plus grosse; et elle la tricote aussi bien que l'on peut tricoter à la main mais quatre-vingts fois plus vite. Avec chaque machine on envoie tous les accessoires ainsi qu'une quantité de laine pour commencer à travailler immédiatement. Le guide qui accompagne chaque machine est si clair et l'opération est si simple que toute personne d'une intelligence ordinaire peut faire n'importe lequel des articles requis par le Syndicat, tels que bas pour Dames et Messieurs, Bas pour Jeu de Golf et pour aller en Bicyclette, Jambières et Toques d'Enfant, etc., etc.

LES PRIX que le Syndicat paie pour tricoter ces articles sont: Chaussons, \$5.00 par cent paires; bas de dames, \$10.00 par 100 paires; bas de messieurs pour Jeu de Golf et pour aller en bicyclette, \$10.00 par 100 paires; jambières et bas sans pieds pour bicyclistes, \$5.00 par 100 paires; belles toques, \$5.00 par 100. Tous ces articles sont faits rapidement à la machine, et à ces prix n'importe quelle personne qui veut travailler peut se faire un bon salaire, un salaire beaucoup plus élevé qu'en étant commis dans un magasin, en travaillant dans un atelier ou sur une ferme. Les actionnaires peuvent consacrer tout ou une partie de leur temps à tricoter, mais on s'attend toujours à ce qu'ils travaillent dans les intérêts du Syndicat.

QUI PEUT EN FAIRE PARTIE. Toutes les Personnes qui désirent accepter cette offre et tricoter avec honnêteté la laine qui leur sera confiée.

CE QU'IL FAUT FAIRE POUR EN FAIRE PARTIE. Chaque personne qui désire devenir actionnaire du stock, participer aux dividendes semestriels et faire du tricotage pour le Syndicat, recevant sa paie aussitôt que l'ouvrage est envoyé—doit découper la formule d'application suivante, signer son nom au bas, donner son adresse et ses références et l'envoyer avec un mandat d'express ou de poste pour \$20.00 au secrétaire du Syndicat, Stuart S. Arnoldi, 26 Wellington Street, Toronto, Ontario, à qui tous les mandats-poste doivent être faits payables.

FORMULE DE DEMANDES POUR STOCK ET MACHINES.

STUART S. ARNOLDI, Fideli-Commissaire et Agent de Transport, 26 Wellington Street, Toronto, Ont.

Cher Monsieur,—Ci-joint vous trouverez \$20.00 pour le paiement complet de vingt parts de stock (sujettes à aucun autre appel) dans le People's Knitting Syndicate, Limited, que le desiré qu'on m'alloue, et d'une de vos machines avec échantillons, instructions et laine, que je desiré qu'on m'envoie aussitôt que possible, afin que je puisse commencer à travailler pour le Syndicat immédiatement sur réception d'iceux. Le dit stock devant me donner droit de participation aux dividendes semestriels du Syndicat, sans compter que je devrai être payé comptant sur livraison pour tout le tricotage que je ferai pour le Syndicat.

Nommez votre Bureau d'Express le plus près:

Votre Nom.....

Bureau de Poste.....

Références.....

Adresse.....

Mentionnez ce journal.

Journal D'Agriculture

A cause du grand nombre d'applications qui arrivent déjà le nombre de parts est limité à vingt pour chaque souscripteur.

LES LISTES DE SOUSCRIPTION DÉJÀ EN FERMENT DANS TRENTÉ JOURS.